

Plan de ZONAGE

4.1 Ensemble de la commune


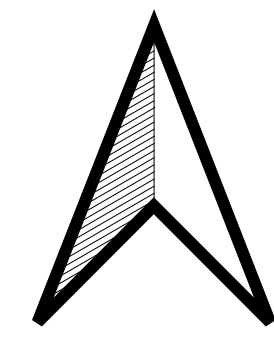
Echelle : 1/6000

Elaboration du PLU: 24 juillet 2019	Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 31 janvier 2023
Modification simplifiée n°1: 31 janvier 2023	

Légende

- Zonage**
- U Zone urbaine mixte à vocation d'habitat prédominant
  - Uf Zone urbaine mixte à vocation d'habitat prédominant comprenant des allées faibles
  - Um Zone urbaine mixte à vocation d'habitat prédominant comprenant des allées moyens
  - Am Zone à urbaniser à vocation d'habitat prédominant comprenant des allées moyens
  - A Zone agricole
  - Af Zone agricole comprenant des allées faibles
  - Am Zone agricole comprenant des allées moyens
  - N Zone naturelle et forestière
  - Ns Secteur naturel à vocation d'équipement d'intérêt général
  - Ni Secteur naturel inondable
  - Nr Secteur naturel inconstructible soumis à des allées forts
  - Np Secteur naturel de hameau patrimonial
  - Nz Secteur naturel inconstructible où le changement de destination est interdit
- Prescriptions**
- Interdiction des usages incompatibles avec le dépôt de la neige
  - ER Emplacement réservé
  - Périmètre où s'appliquent des Orientations d'Aménagement et de Programmation
  - Corridor écologique
  - Chalet d'alpage
  - Primètre d'étude du PPRN

N°	Dénomination	Superficie (en m²)	Bénéficiaire
1	Création de parkings ou garage communaux	571,51	Commune
2	Création de stationnement	1196,86	Commune
3	Création de stationnement	813,39	Commune
4	Création de stationnement	120,83	Commune
5	Aménagement de voirie	220	Commune
6	Construction d'une station d'épuration	1335	Commune
7	Création de stationnement	55,51	Commune
8	Création de stationnement	67,3	Commune
9	Création de stationnement	108,86	Commune
10	Création de stationnement	357,36	Commune
11	Construction d'une station d'épuration	1170,56	Commune
12	Voies, stationnements et espace commun (point de collecte des déchets possible)	540	Commune
13	Décharge à neige	1100	Commune



Echelle : 1/6000